



Délégué à la CIVL depuis 2003, j'ai cette année été également élu au Bureau de la CIVL, comme trésorier.

Pour rappel, le Bureau se réunit formellement deux fois par an : une fois à l'automne pour analyser la saison passée, et en février juste avant l'AG (ou "plenary") de la CIVL, là où elle se tient. Ce qui ne veut pas dire qu'il ne travaille que deux fois l'an. Les membres sont en fait en contact constant et traitent les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent. Les problèmes sont discutés et les votes effectués « on line ». Les décisions se prennent à la majorité. Il n'est pas rare qu'un membre s'abstienne. En effet, les compétences des membres du Bureau sont variées. Chacun prend des responsabilités particulières là où il est le plus efficace.

La plupart des sujets abordés concernent la compétition : règlements particuliers (local rules), exemptions, classements permanents, classification en catégories II, protestations, rapports des stewards et jurys... Tout est analysé et les décisions prises en fonction des règles votées en AG.

2004 aura été une année comme la précédente, c'est à dire vraiment dense. Nos boites à lettre virtuelles témoignent d'une activité incessante. Le meilleur moyen de connaître les problèmes et sujets abordés et de se référer à l'agenda de la prochaine AG (du 18 au 20 février à Panajachel, Guatemala), téléchargeable sur le site Internet de la CIVL (http://www.fai.org/hang_gliding/meetings/), et à la trentaine de pièces jointes, représentant autant de propositions concernant nos disciplines.

Ces propositions seront étudiées le 25 janvier prochain chez Yves Goueslain par le groupe de travail CIVL qui comprend, autour du délégué CIVL, les responsables nationaux de la compétition et de la sécurité, élus et cadres techniques.

Parmi les points particuliers ayant intéressé la France, on notera...

- la désignation de Morzine-Les Gets comme organisateurs des championnats d'Europe de parapente en 2006 ;
- le dépôt par la FFVL d'une proposition intéressant la sécurité des deltas et rigides (stabilité en tangage et ballast) ;
- l'évolution d'une éventuelle "serial class" en parapente vers une classe monotype ;
- la prise en charge des déplacements des présidents de sous-commission (Xavier Murillo est concerné) ;
- la diminution du coût des IPPI Card dès 2005 (moins 25 %).

Au sein du Bureau, outre mes fonctions de trésorier, je suis particulièrement chargé de la communication. À ce titre, je coordonne la participation de la CIVL au centenaire de la FAI. Deux actions principales : l'exposition du musée volant de Gery Declerck en août à Lausanne, et la publication d'un livre (en anglais) décrivant la naissance de notre sport.

Je travaille en bonne entente avec les cadres techniques, le comité directeur et les responsables de commissions compétition, sécurité, technique. Sans oublier le président qui, traditionnellement, suit l'international.

Un membre du comité directeur a souhaité qu'une procédure formalisée encadre mon travail. Pourquoi pas ? Mais la procédure n'est pas tout. Celle souhaitée, qui avait été discutée sur le Net, a été appliquée lors du dernier CD. Mais les propositions françaises à la prochaine AG de la CIVL ont été votées devant un CD dont il manquait un bon tiers des membres, partis avant la fin. La procédure utilisée lors du dernier CD était une farce que je regrette d'avoir joué.

Au delà la procédure, il y a le travail et la confiance. C'est sur ces bases que je souhaite poursuivre ma mission.

Stéphane MALBOS

A la demande de J.M. PAYOT voici des extraits du texte sur la commission des assurances projeté et modifié lors de la discussion du CD du 16 octobre : *(en italique les modifications)*.

Rappel des objectifs de la commission

- *Faire en sorte que la fédération puisse proposer à ses licenciés un contrat concurrentiel, offrant des garanties adaptées, au meilleur coût :*
 - *à court terme : clarifier certains aspects des contrats et obtenir des évolutions.*
 - *à moyen terme : obtenir des évolutions notables de tarifs et de garanties pour la licence 2006 et renégocier de façon large le contrat 2007-2009.*
- *Remplir les objectifs de l'Article 26 des statuts*
- *Contribuer, en relation avec la commission financière et le secrétariat général pour les aspects administratifs, à la bonne gestion des flux financiers et administratifs liés à la gestion des assurances.*

Travaux de la commission

1. Etude des besoins des licenciés et des structures (garanties, services attendus, ...),
2. Etude des contrats actuels et comparaison aux besoins (+ étude nombre d'assurés / option),
3. Etude comparative du marché (vs VERSPIEREN, CAF / MAIF, ...),
4. Etude des assurances proposées par les autres fédérations aériennes et de leurs caractéristiques,
5. Etude de l'architecture des contrats (financement RC structure, tarifs selon catégorie, ...),
6. Suivi des cas anormaux et des difficultés d'application,
7. Suivi de la sinistralité,
8. Proposition de modalités de suivi et de contrôle,
9. *Définition des documents et informations à communiquer + lien avec la fabrication de la licence,*
10. Négociation annuelle en vue d'adapter le contrat, appel d'offres 2006 pour 2007-2009,
 Attention : la commission n'a pas pour charge d'instruire les différends entre les assurés et l'assureur. Si elle est informée, elle en déduit les actions de fond qu'elle doit mener mais n'intervient pas sur le cas précis.

Composition

Les membres de la commission seront proposés au vote du CD comme prévu dans l'article 26 des statuts.

1. Actions 2004

Actions de structuration menées :

- Consolidation du réseau de référents Espace Aérien, réseau qui reste cependant incomplet,
- Nomination de représentants titulaires et suppléants pour toutes les CRICAG de France,
- Aides aux représentants aériens régionaux dans leurs démarches,
- Formalisation de l'existence d'une Commission Espace Aérien par décision du CD du 17 avril.

Actions de formation menées :

- Séminaire de formation pour référents Espace Aérien les 20 et 21 mars à Toulouse,
- Contributions au nouveau passeport de Vol Libre : réglementation résumée, outils pédagogiques,
- Révision de questions QCM et fourniture de questions ouvertes pour les différents niveaux de brevets,
- Fourniture d'éléments 'espace aérien' complets au coordinateur du nouveau Manuel de Vol Libre,
- Intervention dans cursus de formation au Brevet d'Etat parapente,
- Préparation et mise en ligne d'un document de référence pour la réglementation aérienne du vol libre.

Actions de sensibilisation menées :

- Une dizaine d'articles publiés dans Vol Passion,
- Amélioration des règlements compétition delta et parapente pour éviter les infractions à la réglementation aérienne,
- Aide à la mise au point de cartes simplifiées d'espace aérien,
- Fourniture d'un cahier des charges pour permettre la présentation de l'information Espace Aérien sur les panneaux de sites.

Actions inter-fédérales menées :

- Participation au séminaire du 17 janvier entre experts en réglementation aérienne des fédérations aéronautiques et sportives du CNFAS,
- Travail en commun sur des dossiers nationaux relatifs à la mise en place du Ciel Unique européen.

Actions de défense et de représentation du Vol Libre au niveau national vis à vis des autorités civiles ou militaires en charge de la gestion de l'espace aérien :

- Interventions au niveau des autorités pour réduire l'impact de la mise en place de ZIT (Zones Interdites Temporaires définies de manière permanente et sans concertation), notamment au niveau du Cotentin,
- Expression des besoins minima du Vol Libre à la Direction de la Navigation Aérienne face au développement des espaces de classe D dans les CTR,
- Demande de prise en compte des spécificités du Vol Libre dans la réforme de la réglementation de la circulation aérienne (nouvelle RCA prévue en 2005),
- Intervention forte pour réduire le périmètre de la zone ZRT définie autour du viaduc de Millau,
- Participation à réunion DGAC du 13 octobre,
- Participation au Colloque de l'Armée de l'Air du 10 décembre.

2. Résultats 2004

Pertes d'espace aérien limitées

La vague d'interdictions et de restrictions est une tendance lourde que l'on ne peut arrêter. Les actions visent à sauvegarder l'essentiel avec les moyens disponibles.

Niveau de sensibilisation de pilotes en hausse

Le sujet de l'espace aérien est désormais pris au sérieux, le niveau de connaissance progresse mais reste encore bien insuffisant pour atteindre une maîtrise pratique de la navigation dans l'espace aérien. L'expérimentation de cartes simplifiées auto-produites donne des résultats très encourageants.



Outils de communication insuffisants

Un site web fédéral est un outil à fort potentiel pour communiquer sur l'espace aérien. La mise en œuvre chaotique n'a pas permis à ce jour de répondre aux demandes faites. L'activité Vol Libre est peu connue des autorités, le manque d'outils de présentation de nos activités en général et sur site (APPN) est pénalisant.

Structuration et représentation en progression

Les bénévoles qui assurent un rôle de représentant FFVL au niveau régional méritent reconnaissance. Le réseau de référents espace aérien fonctionne, la couverture nationale est cependant incomplète et seule une minorité de cadres techniques s'implique. Une implication du DTN est attendue.

Interlocuteurs reconnus

La représentation des usagers du Vol Libre existe désormais auprès des autorités de l'aviation civile et militaire à travers la FFVL et ses organes décentralisés que sont les Ligues et les CDVL.

La mission aviation légère de la DGAC a accordé une subvention à la FFVL en reconnaissance des efforts accomplis en matière d'espace aérien. C'est un message d'encouragement.

Philippe FLAMENT



FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE

Commission Financière

Cette commission composée pour l'instant d'une seule personne, a eu la lourde tâche de rédiger le projet de règlement financier de la Fédération.

Ce travail a nécessité de nombreuses réunions et déplacements ainsi que des réunions au téléphone pour aboutir au document existant.

J'ai pu compter sur l'aide et les compétences de plusieurs bénévoles connus et moins connus qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire aboutir ce projet et je les en remercie très vivement.

Le règlement financier sera présenté en dernière lecture au Comité Directeur le 5 février à Valence et proposé au vote à la prochaine assemblée générale le 19 mars 2005 à Lyon.

La mise en place de ce règlement financier était indispensable, car il était exigé par le Ministère pour la prochaine demande de subvention de la convention d'objectif 2005.

Je remercie également le Président, les membres du comité directeur et le secrétariat fédéral qui m'ont apporté leur aide précieuse et permis la réalisation de ce document.

Jean-Claude MESSMER



I) Matériel :

Transfert de la fabrication des fauteuils de vol à la société AIR BULLE

- Achat de 3 fauteuils modèle 2005.
- Achat d'une remorque.
- Achat de 100 cerfs-volants de combat indonésiens.

II) Stages de Formation et de sensibilisation :

Lieux.	Dates.	Désignations.	Nbre de stagiaires.
St. Hilaire.	10 au 14 mai.	Initiation.	4 + 2 moniteurs.
St. Hilaire.	17 au 21 mai.	Initiation.	4 + 2 biplaceurs.
St. Hilaire.	24 au 28 mai.	Initiation..	4 + 6 biplaceurs dont 2 Italiens.
Markstein.	22 et 23 mai.	Sensibilisation..	5 Biplaceurs.
Annecy.	03 au 05 juin.	Performance..	5 + 3 moniteurs.
Annecy..	31 Août au 05 sept.	Tests parachutes et Film.	2 Pilotes et 2 encadrants.
Lachens.	28 Sep au 02 octo.	Initiation.	3 + 1 moniteurs + 2 biplaceurs.
Lachens.	02 Et 03 octobre.	Sensibilisation.	5 Biplaceurs.

- 20 Elèves en formation dont 4 autonomes.
- 6 Moniteurs BEES et 18 pilotes biplaces sensibilisés.

III) Communication et salons :

- Tournage du film Hand'Icare du 31 août au 05 septembre.
- Coupe Icare 2004, stand Hand'Icare et présentation du film.
- Salon Valbonne 06 novembre, stand hand'Icare et présentation du film.
- Salon Autonomic Marseille 25 et 26 nov. Stand hand'Icare et présentation du film.

IV) Projet Rééduc'en ciel :

Mise en place du projet en collaboration avec Michel Trouillet.

Contact et acceptation du projet par l'**institut St. Pierre** de Palavas les Flots, centre de rééducation fonctionnelle des enfants.

Acteurs fédéraux : Fédération Française de vol libre
 Commission « Hand'Icare »
 Comité départemental de vol libre de l'Hérault
 Ligue Languedoc-Roussillon de vol libre
 Club Ecole OK Mistral

Partenaires : Manjha Club International

Le support
 Le cerf-volant combattant Indonésien.

Objectifs :
 La rééducation par le cerf-volant.

Jeff FAUCHIER

Seul le dossier treuil 2004, et ses annexes, servent de documents de références. Il me semble plus qu'important de trouver des textes complémentaires (réparation des câbles, manuel d'exercices de treuillages.)

Dès le mois de Mai, j'ai sur le site de la FFVL, pris toutes les adresses Internet des présidents de ligue. J'ai envoyé à chacun d'eux un Email demandant si, dans leurs ligues, il y avait un Responsable Régional Treuil et si des Clubs, des Ecoles possédaient ou avaient possédé des treuils. J'ai aussi demandé sur quelle base de bibliographie l'enseignement était donné dans les écoles. Les réponses, et j'en attends encore, ont mis longtemps à revenir. Il me faut relancer plusieurs fois les responsables afin d'avoir un début de retour (c'est à croire que la formation des treuilleurs est confidentielle).

A ce jour, je n'ai pas toutes les réponses à mes demandes, loin de là. Le treuil, dans beaucoup de ligues, a été trop longtemps mis de côté sans une réelle volonté de développement, de montrer les possibilités importantes, en rapport direct avec le vol libre, avec un tel outil, il y a beaucoup à apprendre et à développer.

Il faut savoir que chaque ligue décide des formations treuilleurs. C'est pourquoi il me semble important qu'un président de ligue sache tous les ans où en est le vol treuillé et tracté dans sa ligue et qu'il fasse remonter les informations.

Dans une ligue, il faut que la réglementation fédérale s'applique tant au treuil qu'au parapente ou au delta (comptes-rendus d'activités des RRTs, état des inscriptions et des nominations des nouveaux treuilleurs, présentations des nouveaux sites de treuillage enregistrés à la FFVL.)

Il s'avère que beaucoup de treuils utilisés sont des treuils de fabrication artisanale. L'imagination des concepteurs est incroyable (moto, scooter, moteurs électriques, etc.) Mais dans l'ensemble, les fabricants de ces machines reprennent beaucoup d'organes de sécurité copiés ou dans l'esprit des treuils de marques connues. Pour les câbles, il n'y a pas vraiment de problèmes, si ce n'est que trop souvent réparer, ressemble plus à du bricolage qu'à une épissure.

Le treuil s'utilise le plus fréquemment en plaine. Souvent, on trouve l'activité treuil à côté des ultra-légers motorisés, sur les aérodromes ou des pistes d'atterrissage secondaires.

C'est en plaine que les écoles se sont implantées plus particulièrement. En France, on compte 25 écoles (VP N° 45) qui utilisent le(s) treuil(s). De ces 25 écoles, une dizaine sont installées dans des départements en zone montagneuse (09, 38, 68, 73, 74 etc..).

Dans ces écoles où ont commencé les stages, biplaces HANDICARE, le treuil est utilisé pour ne plus avoir à faire des navettes, mais aussi pour rallonger la saison (les stages HANDICARE demandant plus de sécurités aérologiques, ils s'effectuent soit au début du printemps, soit en fin de saison). Ceci permet une saison plus longue que dans les écoles traditionnelles.

INFORMATIONS :

Pour les écoles, le Vol Passion n° 45 est très complet avec toutes les informations pour le treuil.

Pour les clubs, je n'ai à ce jour que trop peu de retour. Je n'ai qu'un seul compte-rendu des vols treuils dans ma ligue et encore, il n'est pas complet car certains clubs/écoles continuent à fonctionner sans vouloir communiquer et devoir faire le minimum demandé par la ligue et la FFVL.

Par contre, il faut que je félicite Rémy KAUFFMANN, président du comité départemental 68 et l'équipe de MARKSTEIN AIRWAYS, pour le compte-rendu qu'il m'ont fait parvenir (1 177 treuillés pour 2 treuils).

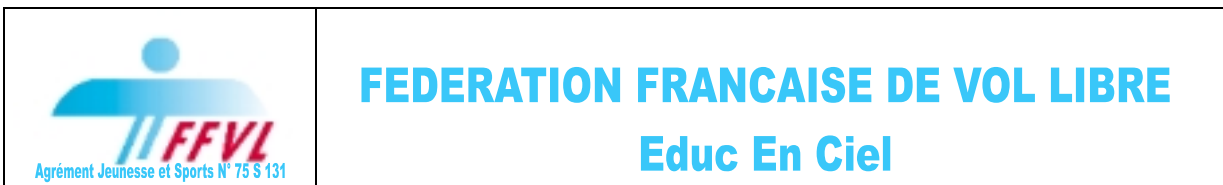
- 1^{er} treuil appartenant à Daniel Pierrel : 932
- 2^{ème} treuil : 245 treuillés pour celui de Daniel Klein. N'ayant que des prénoms pour les treuilleurs, je ne peux pas affecter les treuillés à chaque N° de licence (ce qui est demandé en annexe 1 et 2 des fichiers à télécharger du dossier treuil). Mais c'est déjà très bien pour la 1^{ère} année.



- Je désirerais pour 2005, avoir une ligne budgétaire me donnant la possibilité de mettre en place un rassemblement « treuil » réunissant tous les Responsables régionaux treuils et les responsables de la commission formation au moins une fois, cette année, afin de mettre en place les qualifications en rapport avec le treuillage.
- Je souhaite, avec cette nouvelle année, que la communication s'installe entre les clubs, les écoles possédant un treuil, et moi, afin que le fichier « informations treuils » s'étoffe très rapidement. Que le professionnalisme de quelques-uns puisse profiter à un maximum.
- Que les RRTs puissent, au sein de leur ligue, faire passer le message « la formation n'est jamais finie » même pour eux. Il reste toujours quelque chose à apprendre et que la rigueur de cette activité ne laisse pas de place au hasard.
- Que la qualification de formateurs treuilleurs ne s'obtienne plus automatiquement avec le temps mais par un vrai contrôle des connaissances sur une journée d'harmonisation Régionale ou nationale sous la responsabilité des commissions impliquées (là-aussi, il faut un budget). Dans le seul but qu'un formateur de treuilleurs puisse montrer ses qualités sur plusieurs types de treuils et ses qualités de pédagogue.
- Pour que l'activité treuil soit reconnue, il lui faut grandir et c'est en s'alignant sur les autres formations, comme celle du biplace, que se sera possible.

MERCI D'AVANCE DE CE QUE VOUS FEREZ POUR LE TREUIL AU NIVEAU NATIONAL.

Bernard SCHNEBELEN



Educ'en Ciel a pris en 2004 sa vitesse de croisière grâce à l'aide des produits laitiers. Le partenariat du CIDIL a permis de réaliser l'ensemble des actions prévues, le budget fédéral n'étant concerné qu'à hauteur de 9 000 €

Malgré l'échec, au printemps, de notre candidature dans le cadre de l'Année Européenne de l'Education par le Sport, la diffusion nationale du programme EDCL peut être jugée satisfaisante, avec :

- 50 nouveaux venus dans le réseau, qui compte aujourd'hui plus de 200 acteurs,
- quelques dizaines d'écoles touchées par le Grand Duc et son livret d'accompagnement, réalisés respectivement à 30 000 et 5 000 exemplaires,
- une large diffusion du second rapport d'étape accompagné du magazine N°3,
- trois manifestations importantes pour des centaines d'enfants concernés par les ateliers de construction ou l'école de pilotage de cerfs-volants,
- des milliers de Grands Ducs envolés vers des destinations multiples sur tout le territoire.

Au total, c'est certainement plus de 20 000 jeunes qui auront goûté à nos pratiques en deux années d'existence du projet Educ'en Ciel, avec une nette dominante pour le cerf-volant en 2004. Le secrétariat fédéral joue, sur ces derniers points, un rôle prépondérant dans la communication externe et dissémination de notre "culture de l'air" et des dossiers EDCL.

Un grand merci à ces demoiselles!

La Corrèze aura sans doute été le fer de lance du programme avec une mise en œuvre remarquable, alliant formation d'adultes et actions de terrain en multiactivité à destination de publics jeunes (simulateur delta, parapente et CV).

L'été 2004 a vu naître un certificat de spécialisation et une unité complémentaire cerf-volant associés aux brevets professionnels (BPJEPS APT et LTP), déjà proposés par les Creps de Limoges, Houlgate et Chatenay-Malabry, avant que le même CV ne sorte par décret de l'environnement spécifique à la fin du mois d'août.

La parution du magazine n°3 d'EDCL, distribué avec notre journal Vol Passion, a donné en septembre le coup d'envoi de la saison des salons. EDCL et la FFVL ont participé simultanément à la fête du vent à Marseille, à la Coupe Icare à Lumbin et au festival de Dieppe...avant le grand rendez-vous du Salon de l'Education à la Porte de Versailles.

Les pages spéciales Educ'en Ciel du site web fédéral permettent depuis novembre de suivre l'actualité en direct ou presque, et donnent la parole aux acteurs.

Enfin, et c'est peut-être le point d'orgue de l'année, la fédération est admise depuis le 2 décembre 2004 dans la très fermée Commission Mixte Aéronautique, qui gère le Brevet d'Initiation Aéronautique pour le compte des deux ministères de l'Education Nationale et des transports. Une option vol libre est d'ores et déjà programmée pour la session 2005 de cet examen.

A tous les acteurs de cette passionnante aventure, il me reste à souhaiter une très belle année 2005. Elle sera peut-être celle du développement de la pratique sportive du cerf-volant acrobatique par les jeunes. L'Acrokite -nom donné à ce sport-loisir d'un genre nouveau- représente peut-être un second souffle pour le vol libre de demain. C'est en tous cas une marche supplémentaire, après celles des premières étapes du projet -plutôt bien négociées- vers la culture de l'air pour le plus grand nombre. C'est peut-être aussi un chemin possible vers une meilleure compréhension -cruellement de circonstances- de notre environnement ...

Elodie PELABON

Le travail de tests des voiles s'est poursuivi avec sensiblement le même volume de travail qu'en 2004.

Tests de harnais : comme chaque année SUP AIR a testé l'ensemble de sa gamme avec succès . Des travaux sur les mesures d'efficacité des protections dorsales sont en cours de développement, toujours en partenariat avec SUP AIR (qui investi dans les matériels de mesures, ce que la FFVL ne pouvait faire faute de crédits). Ces travaux devraient déboucher en 2005 .

Un effort important a été fait sur le Kite dans le cadre de la CTS :

- Normalisation Kite, après deux sessions de mesures d'efforts sur les lignes réalisées in situ et suite à de nombreuses réunions, la norme est désormais proche de sa version définitive. Malheureusement, suite à des problèmes de santé, je n'ai pu assister aux deux dernières réunions de travail.
- Nous vérifierons la faisabilité de la norme en ce début d'année 2005.
- Une session d'évaluation de conformité des barres de kite portant sur 12 produits a été menée au mois de juillet, les résultats ont été fournis aux constructeurs avec les remarques sur les points de dysfonctionnement relevés.

Une proposition de mise à disposition, au moindre coût, du matériel de mesure aux constructeurs de kite est restée à ce jour sans réponse. Cet outil, développé avec le soutien de NCV, permet de connaître les efforts et les fréquences de mise en charge des lignes et des points d'attache sur la voile. Il est possible, ainsi, d'en déduire les mouvements aérodynamiques induits par le pilotage (migration du centre de poussée, pertes de puissance associées aux déformations etc.). Ce matériel est utilisé dans la mise en œuvre de la norme .

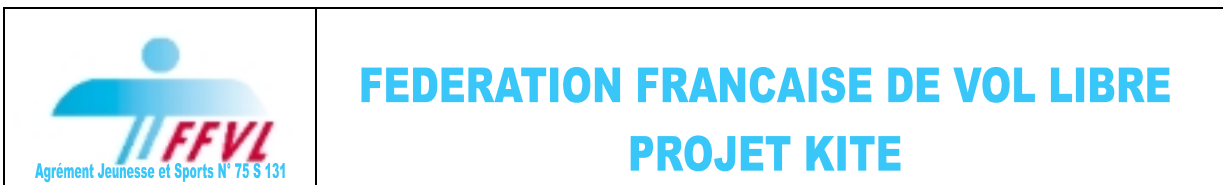
Plusieurs expertises ont été réalisées sur des matériels mis en cause dans des accidents, dans l'intérêt de la justice ou à la demande de la FFVL.

Une seule intervention conférence sécurité à Nantua cette année .

Suite à la remise à plat des recyclages des moniteurs, et au passage aux stages de pilotages, cette prestation n'a pas été réalisée cette année.

Pas de formation UF 5 suite à mon arrêt maladie prolongé.

Marion VARNER



Ecoles de Kite

- la commission des écoles de kite (attribution des conventions et des labels) et la commission réseau E.F.K., ont vu le nombre d'écoles augmenter pour la saison 2004, le partenariat CIDIL / EFK a permis de produire l'outil attendu par les adhérents du réseau : le livret suivi pédagogique du stagiaire « KITEPASS »,
- le dossier de demande de label 2005 prendra en compte les points soulevés lors des visites écoles de l'été,
- nombre de licences en réelle augmentation...,
- participation de la commission écoles au rassemblement des moniteurs de Kite de Pont Mahé...,
- présence au salon nautique,
- la commission école perd un de ses acteurs importants, Manu Gueritault s'est éteint en compagnie de son épouse le 31.12.2004, il laisse un grand vide chez tous les moniteurs de kite.

Sites

- aucun budget fédéral dépensé pour l'aménagement d'un site kitesurf depuis 1998...,
- suivi de divers dossiers demandes de sites fédéraux sur le terrain par les cadres techniques (Languedoc, Aquitaine, Serre Ponçon, Bretagne),
- déplacement d'un élu et d'un cadre technique, le 26 juin, sur le dossier de l'Almanarre dans le Var (réunion sécurité et inauguration du chenal).

Formation

EAU

- avec le BPJEPS, la commission formation n'a pas proposé de formation MF kitesurf milieu nautique. Les énergies et les forces disponibles ont été centrées sur la formation des MF en transit dans leur parcours de formation...,
- participation aux divers jurys d'examen du BP à l'ENV (brevet professionnel conjointement avec l'E.N.V.),
- participation des membres de la commission en tant que formateurs lors de la formation BP à l'ENV, participation à diverses séances d'examen du BP, participation à la commission consultative du BP *NEIGE*,
- mise en place d'un module de formation MF Snowkite en collaboration avec l'ENSA et le Syndicat des moniteurs de Ski ... (SNMSF).

Actions de promotion :

- présence de la FFVL au salon nautique grâce au stand EFK, participation active lors du salon. Présence au « Ventilo » Show à Hyères,
- présence au « Mondial du vent » à Leucate,
- participation au rassemblement des moniteurs de Kite de Pont Mahé.

Travail sécurité matériel largage kitesurf

- Achat de Matériel par le projet kite et mise à disposition du labo test, pour prise de mesures (éléments nécessaires à l'élaboration d'une norme sécurité kitesurf - thèmes : essais sur matériel barre et liaison pilote aile).

Accident kitesurf

- un mortel, cette année, à Hyères montre que la norme AFNOR sur les largueurs kitesurf permettra de mettre en évidence toute une série de matériels peu conformes au minimum sécuritaire...,
- en PACA et en Bretagne, deux accidents spectaculaires à fortes conséquences traumatologiques ont encore démontré la nécessité de mettre tous les moyens pour arriver vite à des largueurs conformes...

Prospective développement :

- réflexion sur l'autonomie du kite au sein de la F.F.V.L., écriture du livre blanc sur le kite, mise en place du bureau directeur du C.N.Kite. Relations en région avec encouragement à la création des comités régionaux du kite.



- depuis le 15.10, le CNK prend en main la gestion kite de façon autonome et présentera, au CD du 05.02.2005, la nouvelle organisation politique du kite,
- construction du budget kitesurf et présentation au BD de la FFVL...,
- réunion de travail entre UCPA et commission des écoles lors du salon nautique, réflexions sur la réécriture d'une convention entre UCPA et CNK sur le dossier écoles de kite et sur la mise en place d'un titre fédéral spécifique pour les jeunes...,
- prise en compte de la demande de l'UCPA sur une qualification internationale de moniteur, réflexion sur le rôle que pourrait jouer le CNK...,
- réunion de travail avec la FFCV (première rencontre officielle entre le CNK et la Fédération française de char à voile : consensus sur l'intérêt de répondre au mieux aux cibles communes en terme de pratiquant, réflexion sur la co-organisation d'un championnat de France Mountainboard... Une réunion est prévue en 2005...

Antoine CARRETERO

Aides fédérales financières pour les sites

Cette année 2004 a été particulière et exceptionnelle puisque les aides aux Ligues (et indirectement à certains CDVLS) pour l'entretien et l'investissement des sites conventionnés de pratique n'ont pu être versées.

Au sein du BD, le représentant pour les sites avait insisté sur l'enjeu que ces budgets représentent directement sur le terrain vis à vis, notamment, des licenciés, et donc sur les difficultés découlant de cette décision.

Seules des aides de type 'nationales' pour 2 sites de la Ligue Languedoc-Roussillon, prévues depuis longtemps, ont été versées en tout début d'année.

Le compte-rendu demandé en début d'année à chaque Ligue pour l'utilisation de l'aide financière versée en 2003 n'a pas toujours été fourni, malgré de nombreuses relances.

Nous avons motivé et soutenu, avec le relais du CNOSF, des dossiers pour l'obtention d'aides nationales au titre du FNDS, avec des résultats très positifs (tout comme en 2003) !

Les aides de ces dernières années apportées aux sites de Millau ont été utiles pour le Championnat d'Europe de delta qui s'est déroulé en fin de printemps.

Equipement

De nouveaux panneaux sites ont été élaborés avec un graphisme renouvelé et des messages actualisés. Le format a été choisi pour permettre de pouvoir remplacer directement les panneaux les plus anciens, avec un support plus pratique et plus économique à gérer au niveau fédéral.

Une nouvelle procédure d'attribution de manches à air, plus proche du terrain, a été mise en place en concertation avec les Ligues.

Cartes des Sites

La réactualisation de la base de données sites a été laborieuse et a nécessité de très nombreuses relances. Espérons que tous ceux qui avaient relevé des imperfections sur les informations dans la carte précédente, ont néanmoins profité de cette réactualisation pour apporter les corrections qu'ils souhaitaient !

Environnement

Notons les efforts importants réalisés par les organisateurs du Championnat de France de parapente à Chamonix dans l'esprit de la Charte Environnement de la FFVL.

Sports de Nature / CDESI / CNOSF

La FFVL a été représentée et a participé activement à des travaux du CNSOF au sein du CNSN, sur les sports de nature et sur les CDESI.

Dans le même esprit, la FFVL représente le CNOSF et les Sports de Nature dans un groupe de travail animé par le Ministère sur les CDESI.

A ce titre, une des orientations pour 2005 est notamment de sensibiliser largement les structures régionales et départementales du vol libre aux CDESI et PDESI, qui vont pouvoir exister suite au vote du parlement pour la réécriture des articles concernés dans la loi sur le Sport.

MERCI AUX R.R.S, AU SECRETARIAT FEDERAL ET A TOUS CEUX QUI S'IMPLIQUENT AU QUOTIDIEN POUR LES SITES.

Thomas SENAC